



LA GAZETTE

Journal communal de Saint Jean de Serres

Le mot de la maire

La situation sanitaire nous contraint et probablement pendant encore plusieurs mois, à renoncer à nous retrouver, à pratiquer nos activités associatives, culturelles, festives. C'est bien sûr une grande frustration pour nous tous de ne pas savoir si la fête votive, la Place aux Arts, les concerts et animations variées que nous espérons, pourront avoir lieu. Il devient de plus en plus difficile de rester patient, positif, créatif, enthousiaste. J'ai une pensée particulière pour nos jeunes qui subissent encore plus durement toutes ces restrictions et ces contraintes qui s'éternisent...

Et pourtant plus que jamais nous nous devons de résister à la morosité, rester attentifs et présents pour ceux qui en ont le plus besoin, faire des projets, imaginer de nouvelles solutions pour profiter au mieux du retour tant attendu à une vie « normale ». Vous trouverez détaillés dans cette Gazette les réalisations, les travaux en cours et les différents projets à venir. Nous ferons notre possible, soyez en assuré, pour faciliter votre quotidien, être présents à vos côtés, vous proposer dès que ce sera possible le retour à une vie associative, culturelle riche et conviviale. Et je suis sûre que nous pourrons compter sur nos nombreux bénévoles, les fidèles et les nouveaux volontaires pour sortir le village de sa torpeur dès que le moment sera venu...

La campagne de vaccination a enfin commencé et la grande majorité des personnes âgées de + de 75 ans de la commune a d'ailleurs manifesté sa volonté de se faire vacciner. C'est une très bonne nouvelle qui nous permet enfin d'entrevoir la lumière au bout du tunnel.

Alors, ayant été contrainte d'annuler la traditionnelle cérémonie de vœux, je m'adresse à vous tous ici pour vous souhaiter, au nom de tous les élus et des employés municipaux **une bonne année 2021 !**

Andrée Roux



Le saviez-vous ?

Stérilisation des chats errants

2 campagnes réalisées en 2019 avaient permis la stérilisation de 9 chats et deux étaient prévues en 2020.

Celle du mois de juillet n'a permis la stérilisation que de 4 chats sur la trentaine envisagée.

Celle qui était programmée en novembre a été annulée à cause du deuxième confinement. Nous avons renouvelé notre demande à la SACPA : prochaine campagne prévue du 8 au 19 mars 2021. (le coût de la stérilisation est passé de 90 € en 2020 à 100 € en 2021).

Broyeur de végétaux

Une vingtaine de personnes a déjà pu profiter de la mise à disposition à deux reprises du broyeur de végétaux.

Inscrivez-vous en mairie si vous êtes intéressés par une prochaine mise à disposition.

Vidéo-projecteur

Enfin installé au foyer, prêt pour des conférences, des projections, des formations ou bien la création d'un ciné-club, avis aux amateurs !

Hand-ball

Le club de Hand-ball de l'ALASC de Lédignan, à l'arrêt depuis la fermeture des salles de sport, nous demande de l'autoriser à utiliser notre terrain multisport le samedi. (Quatre jeunes Saint Jeannais sont d'ailleurs adhérents de ce club). Nous y sommes favorables d'autant plus que cela permettra à d'autres jeunes de Saint Jean de Serres qui le souhaiteraient de découvrir le plaisir du Hand-Ball.

Renseignements :

ALASC 04 66 54 58 63

Quoi de neuf à la Mairie ?

Changement dans l'équipe municipale

Jean-François Mornico premier adjoint de la commune a décidé, pour raisons de santé de démissionner. Toute l'équipe le remercie de son implication depuis son élection en 2014. Le Conseil Municipal a choisi de maintenir le nombre d'adjoints à 3 avec la répartition suivante des délégations :

1ère adjointe : Jacqueline Janiec, en charge des finances, des affaires juridiques, des marchés publics, de l'encadrement du personnel administratif et du sport...

2ème adjoint : Fabien Engélibert en charge de l'urbanisme, de la prévention des risques, du développement économique et de l'agriculture

3ème adjointe : Edith Bornancin en charge des affaires scolaires et péri scolaires, de la culture et de la communication.

La planification et le suivi des travaux, ainsi que l'encadrement du travail des agents techniques sont effectués conjointement par la Maire et la première adjointe.

Les conseillers Alain Fayada, Daniel Zané et Vivien Bacarresse sont associés ponctuellement à la programmation et au suivi des travaux.

Un ASVP dans le village

Alexandre BOUEZDA qui remplace Daniel André parti en retraite depuis le mois de juillet sera officiellement assermenté très prochainement et sera donc habilité en tant qu'Agent de Surveillance de la Voie Publique (ASVP). A ce titre, il pourra être amené à dresser les procès-verbaux liés au stationnement ou aux atteintes aux règlements de propreté de la voie publique.

Il pourra demander l'enlèvement d'un véhicule par la fourrière si celui-ci est mal garé, établir des procès-verbaux d'infraction au code de la santé publique (tag, graffitis, déchets...).

Avec cette nouvelle mission nous espérons réduire considérablement les actes d'incivilité.

Permis de construire

Point sur l'avancement de la création d'une carte communale



Comme vous le savez probablement, notre commune n'a plus de document d'urbanisme valide, le POS est caduc et le PLU n'a pas abouti. C'est donc le Règlement National d'Urbanisme qui s'applique. Celui-ci impose la règle de la constructibilité limitée. Concrètement, il n'est possible de construire que dans les « Parties Actuellement Urbanisées » de la commune et c'est cette interprétation qui provoque des refus de permis de construire lorsque la Mairie demande l'avis conforme des services de l'Etat.

Le Conseil Municipal a donc approuvé à l'unanimité le 5 octobre la réalisation d'une carte communale. Celle-ci sera élaborée en concertation avec les habitants. Elle délimitera la zone urbanisée et permettra d'avoir une carte claire des parcelles constructibles ou non. La consultation pour le choix d'un bureau d'étude a commencé.

Désenclavement du village / Arrêt de Bus

A notre demande, les services du SMTBA et NTecC ont accepté de nous rencontrer pour préciser nos attentes et étudier les différentes possibilités et nous les en remercions. Le premier rendez-vous a eu lieu le 27 janvier au foyer. Divers scénarios seront étudiés comme le transport à la demande pour permettre aux habitants, au minimum, de rejoindre Lédignan ou Lézan et de là accéder aux lignes existantes. Un retour avec des propositions devrait nous être fait d'ici 2 à 3 mois pour envisager une mise en place à la rentrée 2021. En parallèle nous renouvelons notre demande auprès de la région (LIO) pour un arrêt au village de la ligne 112 Nîmes/ St Jean du Gard .



Portrait de Christine Rivière, agricultrice

Nous avons rencontré Christine Rivière habitante de Saint-Jean-de-Serres qui exploite Le poulailler de Papé Louis et propose des oeufs bio direct producteur.

Christine, peux-tu nous parler de ton exploitation ?

J'ai une ferme entièrement labellisée Agriculture Biologique qui est à cheval sur Cardet et Saint-Jean-de-Serres. Je produis essentiellement des œufs bio Extra Frais (moins de 9 jours après la ponte) que je commercialise en vente directe dans des AMAP, en boutique de producteurs et le samedi matin au Petit Cabanon à Massillargues-Attuech.

Est-ce que tu fais des livraisons ?

Je peux livrer à domicile si vous me passez commande au 06 76 05 19 72.

Nous avons entendu dire que ta ferme a été mise à l'honneur ?

France 3 Occitanie a diffusé récemment un reportage sur ma ferme disponible sur youtube : « Ad'oc : Des paysans soutenus grâce à Terre de liens ».

Pour voir le reportage :



Ecole

Un grand merci à toute l'équipe éducative des deux écoles pour avoir, depuis le début de la crise sanitaire, géré la scolarité de tous les élèves dans les meilleures conditions et dans le respect des différents protocoles imposés.

Cantine scolaire / Dissolution du RPI ?

Le projet de cantine scolaire est en bonne voie pour la rentrée 2021, mais cette bonne nouvelle qui permettrait à tous les enfants scolarisés à St Jean de Serres, quelle que soit leur commune d'origine de déjeuner sur place est pourtant une des raisons invoquées par monsieur le maire de Cardet pour demander la dissolution du RPI, le regroupement pédagogique intercommunal créé en 1990.

C'est une demande qui pour nous va à l'encontre de l'intérêt général. Nous rappelons que ni les conseils municipaux successifs ni les équipes enseignantes n'ont jamais demandé ni ne souhaitent cette dissolution du RPI. Il donne entière satisfaction sur le plan pédagogique. Actuellement, aucune décision n'est prise. Si nous étions contraints à une organisation différente, nous saurions nous adapter pour proposer aux enfants les meilleures conditions d'accueil et d'enseignement dès la rentrée 2021.



Déplacements des élèves

La sécurisation du carrefour et de l'accès au foyer est programmée pour l'automne 2021 (voir page 7).

Nous remercions sincèrement messieurs Guy et Christian Dumas qui ont confié la clé de leur portail au personnel de l'école : les enfants peuvent ainsi rejoindre en toute sécurité les terrains de sport et le foyer, en traversant leur jardin situé au fond de l'impasse des écoles

Compétence scolaire

La compétence scolaire gérée par Alès Agglomération depuis 2015, pourrait être restituée aux communes au 1er janvier 2022 si la majorité des maires de l'Agglomération le décide au printemps. La commune pourrait dès lors retrouver son autonomie dans la gestion de l'école, tout en gardant si elle le souhaite, le soutien d'Alès Agglomération sur les domaines définis dans le cadre de conventions. Un nouveau projet global, scolaire et périscolaire pourrait être construit.

Jeunesse

Au mois d'octobre, nous avons proposé aux jeunes du village de 15 à 21 ans de participer à une réunion pour discuter avec eux de leurs besoins.

Une quinzaine d'entre eux a répondu présent et les échanges ont été particulièrement intéressants et constructifs.

Leurs demandes correspondent à des besoins tout à fait naturels à leur âge. Ils souhaiteraient par exemple pouvoir utiliser un moyen de transport en commun pour aller de temps en temps en ville faire les magasins, aller au cinéma. Ils aimeraient également qu'une équipe de foot soit créée, qu'il y ait des soirées cinéma au foyer, avoir un lieu chauffé, ou au moins abrité pour se retrouver l'hiver.

Toutes leurs demandes ont été entendues. Nous sommes maintenant en train de chercher des solutions pour y répondre favorablement chaque fois que ce sera possible.



Pour répondre à la problématique du stationnement bruyant des jeunes sur la places des platanes, nous leur avons proposé d'aménager un espace qui leur soit accessible avec des règles d'utilisation clairement établies.

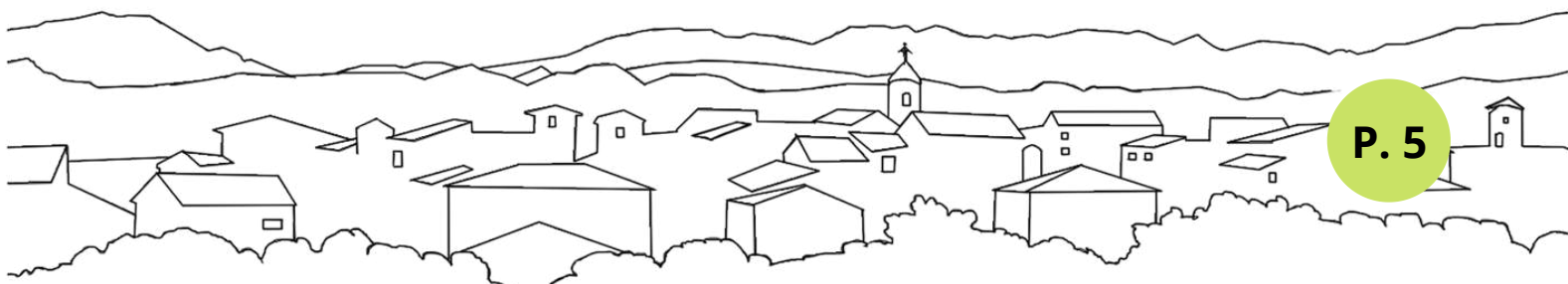
Le grand stade a été choisi pour les accueillir, un point lumineux et une prise électrique sur minuteur ont été installés ainsi qu'une table de pique-nique, un point d'eau et un container à poubelle.

Après le confinement, les jeunes pourront à nouveau y aller les soirs de semaine jusqu'à 20h et le week-end jusqu'à 23h.

Les jeunes sont chargés de nettoyer le lieu au moment de leur départ et doivent veiller à ne pas faire de bruit lorsqu'ils traversent le village.

Si les règles n'étaient pas respectées les aménagements seraient retirés.

A ce jour nous n'avons que peu de remarques à leur faire en revanche nous avons constaté à plusieurs reprises que le tableau électrique avait été détérioré intentionnellement pour les empêcher d'avoir accès à la lumière. Si cela devait se reproduire la mairie porterait plainte auprès de la gendarmerie.



Journée des chemins

La commune souhaite mettre en place une « Journée des Chemins ».

Il s'agit d'une journée conviviale où des bénévoles motivés participent à une opération de nettoyage de chemins (dépôts d'ordures, ramassage de déchets divers...).

Dès que les conditions sanitaires le permettront, ces « Journées des Chemins » seront une occasion supplémentaire pour les pratiquants des différentes activités (footing, randonnée, chasse...) de se rencontrer et de tisser des liens tout en protégeant notre environnement.

Ils ont besoin de vous

Une équipe de foot à St Jean de Serres ? Les jeunes en rêvent, nous cherchons toute personne intéressée dans le village pour participer à cette nouvelle aventure !

Jeunes ou moins jeunes, enfants, adultes, garçons ou filles, amateurs de foot ou de sport collectif, faites-vous connaître à la mairie !



Ciné-club

Le foyer est maintenant équipé d'un vidéo-projecteur. Dès la fin du confinement nous pourrions proposer des projections de films. Si vous désirez participer à la commission de sélection des films (dans un catalogue de films à diffuser en public), contactez la mairie.

Théâtre

Nous avons eu le plaisir d'accueillir juste avant le confinement **La quiche en 5 actes**, un spectacle de la compagnie Azimuts, en partenariat avec le Théâtre du Cratère. Cette expérience a été une réussite tant par la qualité de la représentation que par le nombre de St Jeannais ayant répondu présent.

Une expérience à renouveler au plus vite !



Retour en images sur les travaux réalisés en 2020

Des aménagements sportifs

Les aménagements sportifs aux abords du foyer ont été complétés. Aujourd'hui outre le basket, handball, ou tennis de table il est également possible de jouer au volley, au tennis ou de venir avec ses rollers, son skate ou sa trottinette sur le skate park (avec casque, et protections de genoux, poignés et coudes, bein entendu !)



Filets

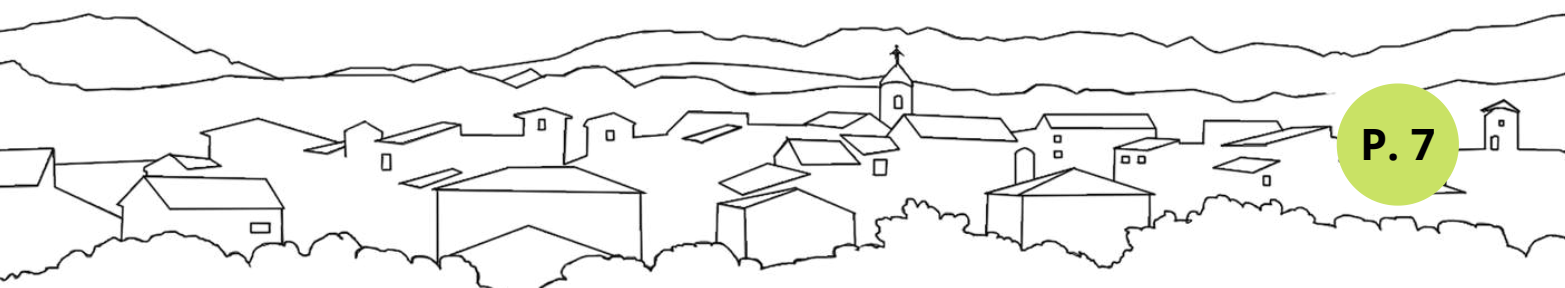
Avis aux volleyeurs : un filet a été installé et le terrain tracé, il ne vous reste qu'à prendre votre ballon pour venir jouer.

Tennis: un filet amovible à installer sur le terrain de basket est mis à disposition (matériel sous la responsabilité de Fabien Martinez).



Skate park

Installation du Skate park à proximité du foyer

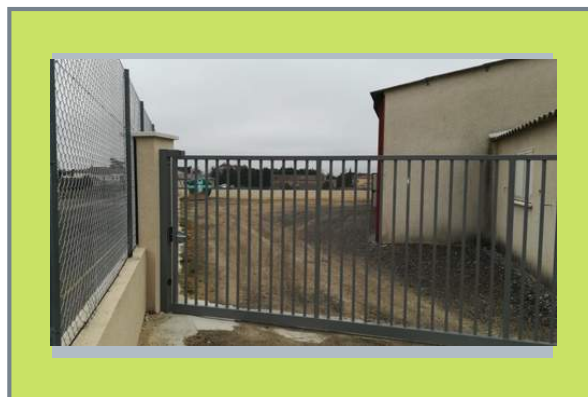


Des aménagements et travaux pour améliorer la vie du village

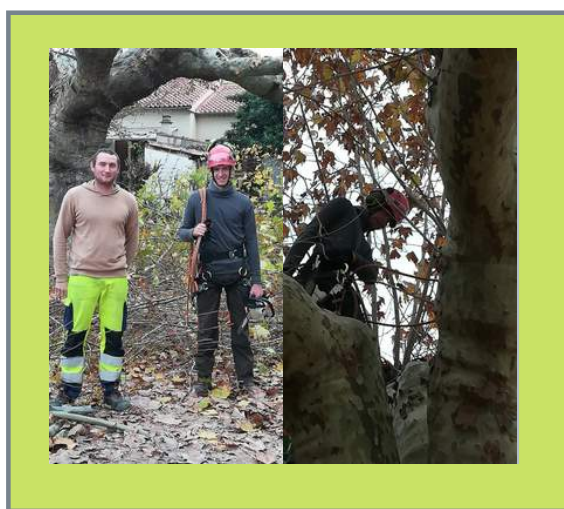


Cache containers

Installation de caches containers dans les divers points de collectes collectifs.



Clôture et pose d'un portail au hangar communal



Elagage des platanes

Quentin Chapon de l'Entreprise Les jardins St Jeannais et nos agents techniques ont élagué les arbres de la place des platanes



Foyer

Réalisation et pose d'un voile d'ombrage amovible pour la scène extérieure du foyer.

Distributeur de pain

Installé début février sur la place des Platanes à côté de la boîte à lettres, il permet de se fournir en pain 7 jours/7 et 24H/24. Il est approvisionné en pain et viennoiseries par la boulangerie de Moulézan dans le cadre d'une tournée incluant Montagnac, St Bénézet et Cassagnoles.

Le paiement peut s'effectuer en espèces ou par carte bancaire.

L'investissement pour la commune se résume au branchement électrique et à la réalisation d'un socle en béton pour recevoir l'appareil (qui a été réalisé par nos agents techniques). Le coût de fonctionnement sera de quelques euros par mois pour la consommation d'électricité.



Travaux prévus pour 2021

Assainissement route des Côtes

Réalisés par les services de L'Agglo, les travaux devraient commencer très vite !

Enfouissement réseaux secs

Electricité, téléphone et éclairage public chemin du Moulin à Vent réalisés par le SMEG. Réunion de démarrage de chantier le 23 février.

(Subventions Fonds de concours exceptionnels de L'Agglo : 18 416€).

Sécurisation du carrefour et de l'accès au foyer et amélioration du réseau pluvial

Les travaux d'un montant de 135 000 € ht pourront commencer dès la fin de l'enfouissement des réseaux. Des subventions ont été demandées à l'Etat et au Département

(A ce jour, une subvention de 62 400€ nous a été notifiée par l'Etat (DETR)

En complément, pour la signalisation, le marquage au sol, la pose d'un ralentisseur et d'un radar pédagogique, le Département nous attribue 14 523 € dans le cadre des Amendes de Police).

Entretien de chemins communaux

Chemin des jardins, et des Carrierettes en priorité dès que la météo sera favorable. En attendant, les trous ont été comblés provisoirement,

Isolation de bâtiments communaux

Dans le cadre du soutien de l'Etat aux mesures d'économie d'énergies, nous avons fait une demande d'aide (DSIL) pour remplacer les menuiseries bois simple vitrage de l'école par des fenêtres PVC à double vitrage.

Conseil départemental du Gard

Françoise Laurent-Perrigot, Présidente du Conseil départemental du Gard et Olivier Gaillard, Conseiller départemental du canton de Quissac, sont venus à la rencontre du conseil municipal pour évoquer les problématiques de notre village et nous les en remercions.

Ce moment d'échanges a permis d'évoquer notre problème récurrent d'enclavement et d'absence de transports en commun mais également notre souhait de voir un aménagement permettant un accès à la future voie verte desservant Quissac- Lézan-Anduze.



Colis séniors

Les conditions sanitaires actuelles ne nous ont pas permis d'offrir le traditionnel repas de Noël aux aînés. Toutefois, ils n'ont pas été oubliés, 86 habitants âgés de 70 ans et plus ont reçu un colis de Noël, composé de produits locaux.



Bibliothèque

Sylvie PIBAROT, récemment installée à St Jean de Serres, vous accueillera à la bibliothèque le mercredi pour seconder Christelle Pieyre.

Changement des compteurs d'eau

La commune fait partie de celles sélectionnées par la REAAL pour procéder à une campagne de changement de tous les compteurs d'eau en raison de l'ancienneté du parc et du manque de précision de ces compteurs.

Les nouveaux compteurs dits « communicants » faciliteront la relève de consommation, seront beaucoup plus précis et permettront de vous alerter rapidement en cas de fuite d'eau.

Vous trouverez sur le site de la mairie un dossier qui précise les caractéristiques techniques et l'intérêt de ce type de compteurs. Ce dossier devrait répondre aux questions que vous pourriez vous poser à leur sujet.

Des coupures d'eau seront nécessaires en particulier dans le centre du village, mais nous collaborons avec les agents de la REAAL pour qu'elles soient les plus courtes possibles et que vous en soyez prévenus à l'avance. (Les changements de vannes vétustes et la création de nouvelles vannes réalisés en 2019 permettront d'ailleurs de réduire les zones de coupure d'eau et la durée de ces coupures.)

Etat civil

Ils nous ont quittés , nous ne les oublierons pas

Augustin Astier,
Dominic Bonny,
Mauricette Dosio,
Simone Furestier
André Van Meerbeek.

Ils sont nés en 2020

Jayson Barçon
Kiara Coniglio
Hugo Daniel
Clémence Dard-Peyreton
Linaley Deharbe
Samuel Dejoux
Lilio Fesquier
Emma Merchiche
Thaïs Plan

Déchets

La gestion des déchets est toujours problématique dans le village. Les containers sont régulièrement utilisés pour des dépôts inappropriés qui seraient destinés à la déchetterie.

Pour rappel :

Les containers communs sont destinés aux habitants du village non équipés en containers particuliers (les habitants du centre du village).

Quand un container est plein, il est interdit de déposer ses déchets à côté, conservez-les chez vous jusqu'au passage des camions.

Les ordures ménagères et seulement les ordures ménagères doivent être déposées dans les containers gris et les emballages recyclables et seulement les emballages recyclables doivent être déposés dans les containers bleus !

Les pièces mécaniques, les meubles, les poussettes, jouets, matériels hifi, vélos etc.... doivent être apportés à la déchetterie. Si vous n'avez pas de moyens pour transporter vos encombrants en déchetterie, contactez le service des encombrants qui viendra les récupérer à votre domicile sur simple appel téléphonique au 0 800 540 540.

Pour information : le dépôt sauvage de déchets est désormais sanctionné par une contravention de 135 €.

La loi 2020-105 du 10 février 2020 relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire ainsi que le décret 2020-1573 du 11 décembre 2020 stipulent " le dépôt sauvage d'ordures, de déchets, de déjections, matériaux, liquides insalubres ou urines est désormais réprimé d'une amende de 4ème classe soit une amende forfaitaire de 135 €".

Nous comptons sur le civisme de chacun pour la gestion de ses déchets dans l'intérêt de tous mais nous tenons tout de même à vous rappeler qu'Alexandre Bouezda sera prochainement en mesure de dresser les procès verbaux et mettre des amendes.

Faisons ensemble de la lutte contre les dépôts sauvages une priorité !

sitom
sud gard

JE CHOISIS LA BONNE POUBELLE,
J'OFFRE UNE SECONDE VIE
AUX DÉCHETS

- 1- Les emballages ?
Au tri.
- 2- Les biodéchets ?
Au compost.
- 3- Le verre, le textile, le papier ?
A la colonne.
- 4- Les encombrants, produits chimiques, ferraille, gravats, déchets verts, etc ?
A la déchèterie.

ET UNIQUEMENT EN DERNIER RECOURS...

Syndicat intercommunal du traitement et de la valorisation des déchets
Des questions ?
contact@sitomsudgard.fr - 04 66 04 78 32 - facebook.com/sitomsudgard



Les bonnes adresses à ne pas rater

Boucher/traiteur

Les délices d'Anduze

Prochains passages sur notre commune à 10H30
5 et 19 février,
5 et 19 mars,
2, 16 et 30 avril



Un appareil ménager en panne, ne le jetez plus, contactez **JMC Dépannage** au 06. 09. 78. 67. 15, une entreprise du village eco responsable !

Menuiserie

Notre village regorge de talents. Hervé Huguet est un de ceux-là ! Menuiserie, serrurerie, cuisine, placard, parquet, volet, aménagement intérieur ou extérieur, il sait tout faire, n'hésitez pas à le contacter !



Bar restaurant

Bonne nouvelle ! Monsieur Eric Renouvin, toujours candidat à la reprise, souhaiterait une réouverture en avril/mai si les conditions sanitaires le permettent.

Directrice de la publication : Andrée Roux
Rédaction : Andrée Roux, Edith Bornancin,
Fabien Engélibert, Jacqueline Janiec
Photos : Andrée Roux, Edith Bornancin,
Fabien Engélibert.

Aquarelle p. 10 : Jean-Pierre Monteil
Maquette : Edith Bornancin
Imprimé par nos soins - Ne pas jeter sur la
voie publique
Février 2021